

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 5 JUIN 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 5 juin 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2018-05-150

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2018-06-151

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018-

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018

2018-06-152

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech 2,074.15\$		56316 exploitation des eaux usées	
- Lavery 2,564.41\$		1353164 dossiers divers	
- Raymond Chabot 3,018.09\$ Grant Thorton	FAC1687755	facture finale fin d'année 2017	
- Raymond Chabot 579.47\$ Grant Torthon	FAC1687754	renouvel. emprunt à long terme	

- Ministère des Finances 101013 1^{er} vers. SQ.
45,816.00\$

- Centre de Location 37888 nettoyage / vidange toilette en béton
114.98\$
St-Rémi

TOTAL :54,167.10 \$

2018-06-153

Acceptation des comptes à payer en juin 2018 (document 1-A) –
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 8 mai 2018 au montant de 110,663.76\$ le tout tel qu’il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l’unanimité du Conseil d’approuver les comptes et factures du mois de mai 2018 au montant de 110,663.76\$ à être payés en juin 2018, le tout tel qu’il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu’en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2018-06-154

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 202.42\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Fleuriste Art Déco	corbeille décès Mme Brosseau	100.00\$
- S.A.Q.	vin vernissage 16 mai	30.00\$
- Quincaillerie Fleury	machine à café dosage unique	72.42\$

2018-06-155

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –
Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je soussigné certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-06-156

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe –

Conformément aux dispositions de la loi le Maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport f du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 et dépose ledit rapport.

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt, du rapport du maire.

2018-06-157

Modalités de diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de diffuser le rapport du maire tel que déposé en le plaçant sur le site internet de la municipalité et en le transmettant à tous les citoyens par communiqué via Poste Canada.

2018-06-158

Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'urbanisme du 15 mai 2018 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2018 du Comité Consultatif d'Urbanisme.

2018-06-159

Inscription au congrès de la FQM –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De déléguer Monsieur Pierre Chamberland, maire et Madame Michelle Richer, conseillère, au congrès de la FQM à Montréal les 20, 21 et 22 septembre 2018;
- D'autoriser le paiement des frais d'inscription au coût de 760.00\$ plus les taxes applicables chacun;
- De rembourser les frais de repas ;
- D'autoriser le remboursement des frais de déplacement conformément à la politique applicable.

2018-06-160-1

CRSBPM –

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, informe les membres du Conseil qu'il a assisté à l'assemblée générale du Réseau Biblio de la Montérégie et que le rapport annuel pour l'année 2017 de la bibliothèque municipale est disponible sur le site internet du CRSBPM.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport verbal de Monsieur Luc Van Velzen.

2017-06-160-2

CRSBPM : Rapport annuel 2016-2017 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport annuel 2017-2018 du Réseau Biblio de la Montérégie.

2018-06-161

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix : ajustement de la quote-part incendie 2017 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 11,659.95\$ à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix à

titre d'ajustement de la quote-part incendie pour les dépenses attribuées au schéma de couverture de risque.

- 2018-06-162 Réseau d'information municipale : abonnement annuel –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de l'abonnement au Réseau d'Information municipale au coût de 155.22\$ taxes incluses.
- 2018-06-163 Emploi étudiant : comité de sélection et engagement par la suite –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de mandater Mesdames Michelle Richer et Nicole Lussier, conseillères, pour rencontrer les 3 candidats ayant soumis leur candidature pour le poste d'emploi d'été pour étudiant, d'informer la direction générale de la personne choisie et de faire rapport lors de la prochaine séance du Conseil de juillet.
- 2018-06-164 Savaria : renouvellement du contrat d'entretien 2018-2019 –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement du contrat de la firme Savaria pour l'entretien de l'ascenseur au montant de 895.00\$.
- 2018-06-165 Tétra Tech : autorisation de paiement –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des factures à la firme Tétra Tech pour un montant total de 1,724.62 pour le dossier des travaux de recouvrement de chaussée à l'ECF de la Montée Blais, du rang Saint-Joseph, du Petit Rang et de la Montée Guay.
- 2018-06-166 MRC le Haut-Richelieu : autorisation de paiement du nettoyage du cours d'eau Haut-des-terres concession Sud de la 2^e Ligne–
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 480.86\$ à la MRC Haut-Richelieu pour les travaux d'entretien et de réparation du cours d'eau Haut-des-terres concession Sud de la 2^e Ligne.
- 2018-06-167 Avis de motion : règlement relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Haut-des-terres concession Sud de la 2^e Ligne –
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Haut-des-terres concession Sud de la 2^e Ligne.
- 2018-06-168 Projet : règlement relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Haut-des-terres concession Sud de la 2^e Ligne –
Monsieur Robert Van Wijk dépose le projet de règlement 478 qui impose une taxe spéciale aux propriétaires des arpents égouttant du cours Haut-des-terres concession Sud de la 2^e Ligne du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin pour défrayer les coûts de 480.86\$ facturés à la Municipalité par la MRC du Haut-

Richelieu pour la réalisation de travaux pour rétablir l'écoulement normal.

2018-06-169

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 037 500 \$ qui sera réalisé le 12 juin 2018 –

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Valentin souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 037 500 \$ qui sera réalisé le 12 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
363	460 600 \$
363	576 900 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 363, la Municipalité de Saint-Valentin souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 juin et le 12 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	115 800 \$	
2020.	119 800 \$	
2021.	124 100 \$	
2022.	128 300 \$	
2023.	132 900 \$	(à payer en 2023)
2023.	416 600 \$	(à renouveler)

2018-06-170

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 363 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Résolution d'adjudication relativement à l'emprunt par billet au montant de 1 037500\$ et l'échéancier –
Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	5 juin 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 10 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,9009 %
Montant :	1 037 500 \$	Date d'émission :	12 juin 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valentin a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 juin 2018, au montant de 1 037 500 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

115 800 \$	2,25000 %	201'
119 800 \$	2,50000 %	202'
124 100 \$	2,70000 %	202
128 300 \$	2,85000 %	202'
549 500 \$	3,00000 %	202'

Prix : 98,91000 Coût réel : 3,20399 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

115 800 \$	3,22000 %	201'
119 800 \$	3,22000 %	202'
124 100 \$	3,22000 %	202
128 300 \$	3,22000 %	202'
549 500 \$	3,22000 %	202'

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,22000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DES SEIGNEURIES DE LA FRONTIERE

115 800 \$	3,34000 %	201
119 800 \$	3,34000 %	202
124 100 \$	3,34000 %	202
128 300 \$	3,34000 %	202
549 500 \$	3,34000 %	202

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,34000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 juin 2018 au montant de 1 037 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 363. Ces billets sont émis au prix de 98,91000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2018-06-171 Réfection des accotements du chemin de la 3^e Ligne –
Il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil de reposter cet item à une séance ultérieure du Conseil.

2018-06-172 Souper Festival Nautique Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la réservation d'une table pour 8 personnes pour le souper d'ouverture du Festival Nautique au coût de 280.00\$.

2018-06-xxx Levée de la séance ordinaire –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 21:14 heures.

Je, Pierre Chamberland, maire-suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

